



ÉDITORIAL : Suivi des importations des produits vivriers dans le cadre de la collaboration « BSD – PNAFA ».
(Troisième édition)

Quelles explications donner à cet accroissement incessant du riz importé ?

Selon les données du PAC (Port Autonome de Conakry), le niveau d'importation du riz s'est situé en 2014 à **648 716 tonnes** correspondant à **+23%** par rapport à celui de 2013 (**495 854**) tonnes. Face à cette situation, la question qui pourrait se poser est de savoir si toutes ces quantités importées sont consommées dans notre pays ou réexportées en partie, ailleurs. Ce phénomène nous a amené à procéder à des investigations au niveau des frontières terrestres : Kourémalé (1^{ère} année), Koundara (2^{ème} année), Sansalé, Madina Oula, Pamelap, Nongoa, et Koyama (3^{ème} année). A l'issue de toutes ces enquêtes, il n'a été fait aucun constat de réexportation du riz importé, de notre pays vers les autres pays limitrophes. Il faut plutôt rappeler que notre pays reçoit ce produit des autres. Pour exemple, on peut citer le cas de Siguiri qui reçoit du riz de l'office du Niger au Mali, de celui de Faranah qui reçoit du riz étuvé de la Sierra Léone et quelques fois du riz « Caroline » à N'zérékoré du Libéria. De l'autre côté, il ne faut pas aussi occulter le fait que du riz étuvé quitte à une certaine période de l'année, la région de Faranah pour le Sénégal qui reçoit hormis ce dernier produit, beaucoup d'autres tels que : l'huile de palme en grande quantité, de la banane, des oranges, de l'ananas, du café, des mangues, du petit piment, du clou de girofle etc...

Ce qui demeure indéniable aujourd'hui, c'est que dans notre pays le riz est la denrée de prédilection pour notre population. Il se consomme trois fois par jour pour une frange très importante du pays, phénomène encouragé par sa facilité d'importation à cause de certains avantages liés à l'acquisition de devises et de subvention accordée par l'Etat. Il ne faut pas négliger non plus la marge de bénéfices enregistrée par les importateurs et tous les autres acteurs de la filière. Un autre aspect qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est qu'aucun gouvernement de notre pays n'acceptera de prendre le risque d'entretenir le manque de cette céréale pour la population. C'est pourquoi le nombre des importateurs s'est accru. En conséquence, le nombre

d'importations s'est aussi accru (près de 70) pour atteindre un pic jamais atteint dans l'histoire d'importation de ce produit dans notre pays. Il ne faut pas occulter le phénomène de l'exode rural qui a fait émigrer les bras valides vers les centres urbains à la recherche d'un hypothétique bonheur et aussi, l'autre phénomène non moins important qu'est la ruée vers les zones minières. Sans oublier l'effet de la maladie à virus Ebola ayant créé certaine déstabilisation dans les zones de production.

Pour la sécurisation de notre population en matière d'alimentation, le gouvernement a pris comme précaution d'encourager l'aménagement de grandes surfaces y compris la restauration des surfaces cultivables perdues pendant l'exploitation minière et la mise à disposition des intrants agricoles (engrais, semences, herbicides, insecticides...), des engins et autres matériels de travail du sol, à nos producteurs.

Ce qu'il faut retenir en définitive, c'est œuvrer dans le sens de la diminution de l'importation et de la création dans les zones rurales, des activités attractives stimulant la présence des jeunes producteurs.

Comparaison des quantités de produits importés de 2012 à 2014 (PAC)

Produits	2012	2013	2014
Riz	269 391	495 854	648 716
Farine	154 590	188 635	192 999
Oignon	43 883	58 122	57 042
Sucre	159 364	94 085	168 959
H. Palme	38 356	59 250	70 732
P de Terre	1 259	750	656
Maïs	1 463	778	796

Prix des produits importés en 2014 selon le SIPAG

Riz : Varie de 4000 à 5000 FG/kg

Maïs net: de 3450 à 6000

P. de T : aucune importation enregistrée

Oignon : de 6000 à 9000

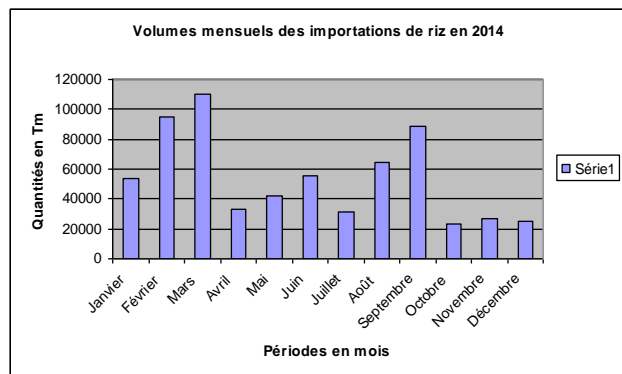
H.Palme : de 7000 à 10450

Au vu de ces résultats de 2014, le gouvernement doit réfléchir sur sa politique de développement agricole en y incluant des réformes profondes pour éviter la déperdition de nos maigres ressources en devises. à travers les importations.

. NIVEAU DES IMPORTATIONS DE RIZ (2014)

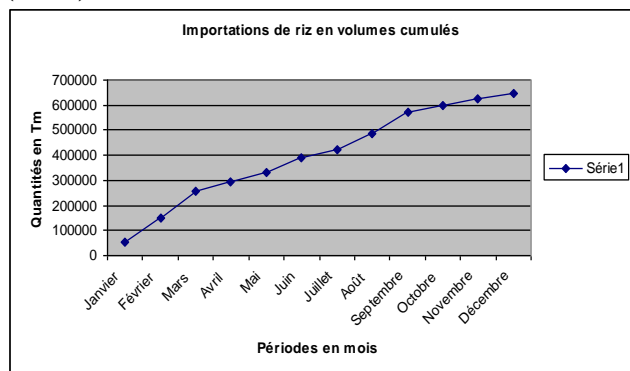
□ *Port Autonome de Conakry : A la hausse*

Le port autonome de Conakry (PAC) a enregistré au cours de l'année 2014 un volume de 648 716 tonnes de riz contre 495 854 tonnes en 2013 soit, une hausse d'environ 23,5% contribuant ainsi à la présence de stocks importants dans les magasins du port et des importateurs.



Source : PAC

□ **Importations de riz en volumes cumulés (2014)**



Source PAC

Les volumes cumulés constituent la somme des quantités importées pendant une période donnée (janvier à décembre 2014).

Pour le cas présent, le volume cumulé se situe autour de 648 716 tonnes surplombant ainsi celui de 2013 de +23%.

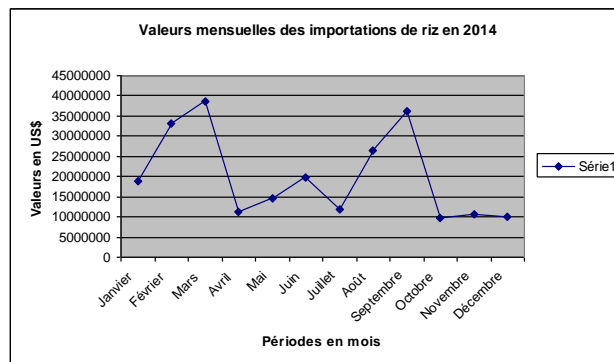
VALEUR DES IMPORTATIONS DE RIZ EN 2014 (A LA HAUSSE)

La valeur des importations est la somme des valeurs des importations mensuelles.

Elle se situe à environ 240 868 108 US\$ alors que celle de l'année précédente était de 206 856 608 soit, une hausse d'environ +14%.

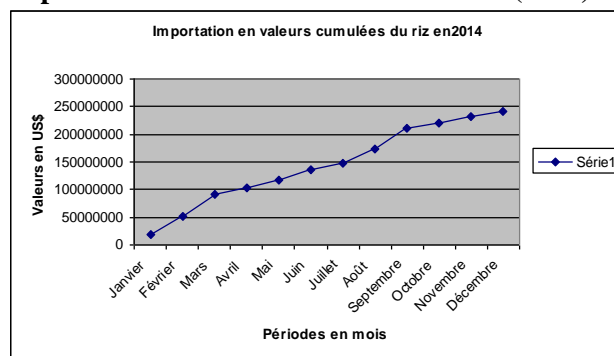
VALEURS DES IMPORTATIONS MENSUELLES (2014)

Comme cela se voit sur le graphique ci-dessous, les valeurs mensuelles suivent la même configuration que les volumes d'importation mensuelle où les niveaux les plus élevés sont observés en mars, février, septembre et les plus bas l'ont été en octobre, novembre et décembre.



Source PAC

Importations de riz en valeurs cumulées (2014)



Source PAC

Les valeurs cumulées constituent la somme des montants chiffrés pour une période donnée (de janvier à décembre 2014).

Ainsi, la somme des valeurs enregistrées en 2014 a donné 240 868 108 US dollars alors qu'en 2013, elle était de 206 856 608 selon les données sur les prix du marché mondial contenues dans le bulletin *OSIRIZ* par *Patricio Mendèz* du *Cirad*

Aide alimentaire en riz (2014) : A la hausse

La quantité de riz enregistrée en 2014 dans le cadre du programme alimentaire mondial (PAM), s'est située à 35 505 tonnes.

Celle notée en 2013 de la part de la même institution au compte de l'aide alimentaire, s'était située à 1 982 tonnes, soit une hausse d'environ 94% justifiée par l'aide aux victimes de la fièvre hémorragique à virus « Ebola ».

STRUCTURE DU PRIX DU RIZ

La structure du prix a pris en compte ici les plus gros fournisseurs.

Origine et qualité du riz	Inde	Thaïlande	Pakistan
Quantités en tonnes	332748	125982	89226
Année d'importation	2014	2014	2014
1 - Prix moyen CAF (US \$)	485	374	375
2 - Taux de change (GNF/US\$)	6900	6890	6890
3 - Valeur CAF (GNF)	3346500	2576860	2583750
4 - Droits de douane (2,75) du prix CAF	92029	70864	71053
5 - Transit-Débarq-Transp (1%) du prix CAF	33465	25769	25837
6 - Frais de contrôle (0,7%) du prix FOB	21010	15626	15675
7 - Perte sur poids (1,5%) du prix CAF	50197	38653	38756
8 - Frais bancaires (2,5%) du prix CAF	83662	64421	64594
9 - Frais fixes (1%) du prix CAF	33465	25768,6	25837,5
10 - Coût de revient/tonne	3660328	2817962	2825502
11 - Coût de revient / sac	183016	140898	141275
12 - Prix moyen de vente du sac	215000	180000	180000
13 - Marge théorique des importateurs	15%	22%	21%

Les sources d'informations sont :

(1), (6) : *BCRG et Banques commerciales*

(2) : *BCRG*

(4), (5) : *Douane*

(3), (7), (8), (9), (10), (11), (13) : *enquêtes et calculs enquêteur*

(12) : *importateurs*

Les prix CAF sont des prix moyens pondérés. Ils sont calculés sur la base du rapport « valeur / quantité ». Les frais bancaires incluent les frais de crédit documentaire, les frais de change et les frais de découvert. Enfin, les frais de gestion correspondent aux frais de dossier, aux charges du personnel, aux loyers des magasins. Les frais supportés par les importateurs en dehors du pays ne sont pas inclus.

□ Marges théoriques des importateurs

Pour le cas présent, la structure a tenu compte des plus grands et plus réguliers importateurs. Ce sont par ordre de grandeur en 2014: Inde, Thaïlande, Pakistan.

Les marges théoriques des importateurs permettent de déterminer leur bénéfice après une opération de vente. Elles sont calculées sur la base du prix moyen de vente du sac de cinquante kg(ici 215 000 fg pour le riz étuvé , 180 000 fg pour le riz blanc) et le coût de revient de la même unité de mesure. Elles se calculent en pourcentage et se présentent dans l'ordre suivant : 15% (Inde), 22% (Thaïlande), et 21% (Pakistan)

Pour l'élaboration de la structure des prix, la valeur CAF demeure fondamentale. Elle est obtenue à travers les déclarations des importateurs, des services du Ministère du commerce, de la Douane et du rapport mensuel du marché mondial du riz de CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement). Pour ce présent bulletin, le choix du prix CAF s'est porté sur les données de ce centre qui ont semblé plus régulières et plus fiables.

SITUATION DU MARCHÉ DE RIZ A CONAKRY

Ventes de riz par les importateurs:

Deux types de riz ont fait l'objet de vente chez les importateurs : le riz blanc et le riz étuvé. Le prix courant adopté par les importateurs se situait autour de 180 000 fg pour le premier 215 000 fg pour le second.

La détermination des quantités vendues n'a pu se faire par le manque d'ouverture entre les importateurs et les enquêteurs.

Stocks de riz chez les importateurs :

Le manque de contact avec tous les importateurs impliqués dans l'importation des produits vivriers n'a pas permis de cerner cette autre situation. Aujourd'hui, ces opérateurs sont quelque peu difficiles en matière de fourniture d'informations. Il faut nourrir l'espoir qu'avec la rencontre programmée avec le Ministère du Commerce, ce problème trouvera sa solution dans la mesure où ces acteurs du commerce sont gérés par ce département

Prix moyen de gros du riz importé à Conakry

Selon le SIPAG, (Système d'Information sur les Prix des produits Agricoles), le prix de gros d'un sac de riz asiatique de 50 kg s'est situé en moyenne à 180 000 GNF dans les points de vente installés pour la circonstance et chez certains importateurs ayant bénéficié de l'abattement des droits de douane. Le prix du sac de riz étuvé oscille entre 210 000 et 220 000 fg

Remarque :

Il faut retenir qu'en matière de prix des produits vivriers sur nos marchés, il y a des constats très relatifs. Les réalités d'un jour peuvent ne pas être celles d'un autre. .

Prix de détail du riz importé

Le prix de détail moyen du riz blanc importé constaté au cours de cette fin d'année 2014 par le SIPAG, s'est situé entre 4 000 et 4 500 GNF/kg tandis que celui étuvé importé s'achetait entre 5 à 6 000 à Conakry.

Prix de détail du riz local étuvé à Conakry

D'après les données du SIPAG, le prix de détail du riz local étuvé s'est situé en moyenne au cours de cette fin d'année 2014 dans les mêmes proportions que celui importé (5 – 6 000 GNF/kg).

Différentiel prix de détail riz local étuvé/riz importé : RLE/RI – 1*100

Détail : 25% ; Gros 22%

Sur le marché de Conakry, comme il est fait mention dans ce tableau ci-dessous, les prix du riz local étuvé et du riz importé au détail indique

la supériorité du prix du riz local étuvé par rapport à celui du riz asiatique importé comme cela a toujours été le cas dans le pays.

Prix de détail (GNF/kg)	Prix minimal	Prix maximal
Riz local étuvé	5 000	6 000
Riz importé	4 000	4 500
Différentiel	25%	33%

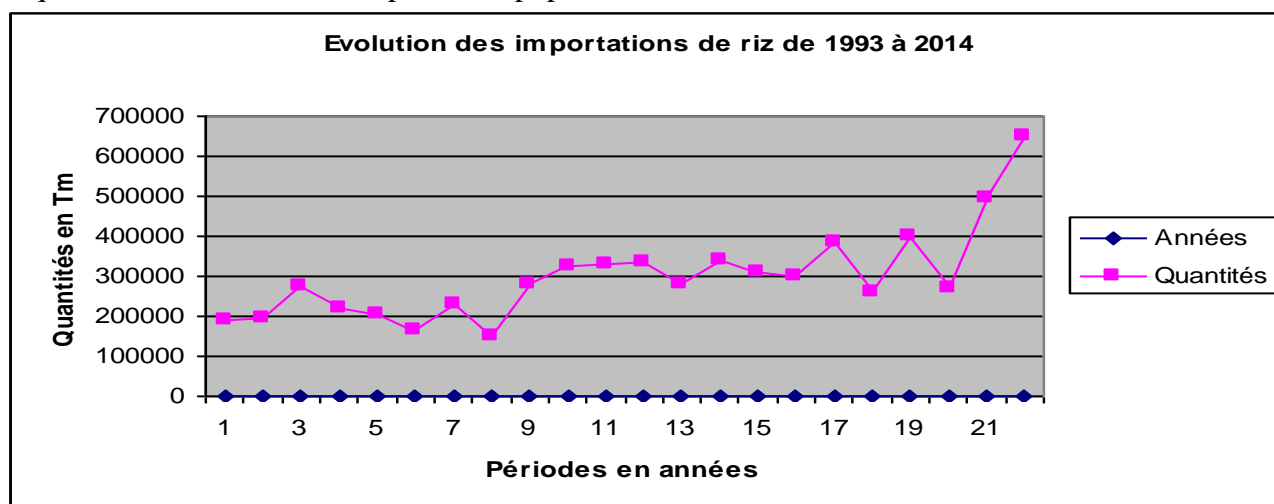
LES DIFFERENTS PRIX DE QUELQUES PRODUITS SUR LE MARCHÉ DE CONAKRY (en 2014)

Types de Produits	PRIX – Unité de mesure (détail minimal)	PRIX –Unité de mesure (gros)
Riz Local étuvé	5 000 FG (Kg)	220 000 Fg (sac/50kg)
Riz Importé	4 000 FG (Kg)	180 000 Fg (sac/50kg)
Différentiel	25%	22%
Maïs Net	3 450 FG (Kg)	170 000 Fg (sac /50kg)
Oignon Importé	6 000 FG (Kg)	150 000 Fg (sac/25kg)
Huile de Palme	7 000 FG (Lt)	140 000 Fg (20 Lt)
Pomme de Terre Importée	Non signalée en 2014	

Récapitulatif des importations du riz de 1993 à 2014

Années	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Total	Variations annuelles
1993	14500	52112	92320	30535	189467	
1994	68254	19425	40645	64405	192729	2%
1995	40075	87602	85157	63842	276676	43%
1996	42926	68490	60049	47163	218628	-21%
1997	19500	50570	73600	61648	205318	-6%
1998	8000	44000	55900	56100	164000	-20%
1999	61300	49400	95100	22200	228000	39%
2000	24200	44200	59400	23700	151500	-33%
2001	36600	83500	68900	92300	281300	86%
2002	15465	128475	78750	100816	323506	15%
2003	80398	96675	72669	77877	327619	1%
2004	79618	136459	58670	58489	333236	2%
2005	99779	102807	51651	28061	282298	-15%
2006	86738	80900	62550	107858	338046	20%
2007	44250	99814	69505	95200	308769	-9%
2008	116191	81107	40485	62091	299874	-3%
2009					383197	28%
2010					261659	-32%
2011					401244	53%
2012	22232	125629	21133	100397	269391	-49%
2013	71455	166194	90923	167282	495854	46%
2014	259001	130193	183817	75705	648716	23%

Ce tableau montre qu'il y a eu plus d'importations en 2015 que toutes les autres années par souci de constituer des stocks importants en prévision des périodes difficiles pouvant provoquer des risques non souhaitables de la part de la population.

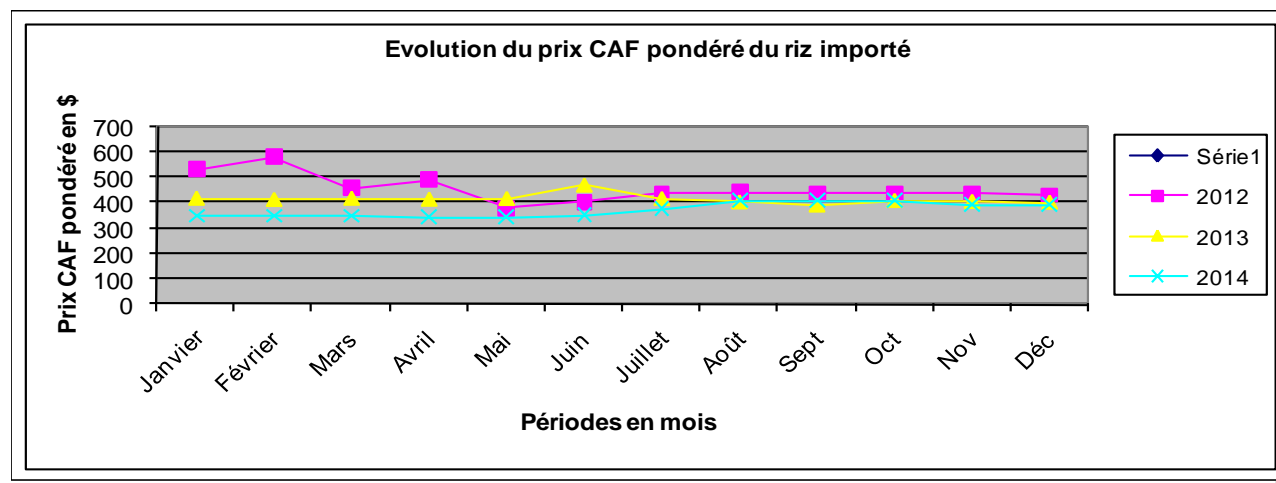


Evolution du prix CAF du riz importé pendant 22 ans (1993 - 2014)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
1993	229	229	233	233	208	207	206	205	208	209	207	207
1994	238	215	208	207	195	198	187	220	246	283	248	248
1995	235	244	264	276	297	300	331	356	341	337	336	327
1996	326	341	294	294	308	307	321	310	274	245	274	252
1997	216	215	243	253	260	260	260	260	261	262	264	260
1998	260	285	300	295	295	295	295	296	293	298	299	299
1999	291	293	240	254	249	260	240	250	247	252	244	244
2000	254	249	258	194	223	204	212	210	199	175	175	175
2001	170	208	165	207	214	208	220	207	212	199	200	200
2002	200	210	212	189	190	190	187	192	194	190	187	180
2003	207	196	195	193	245	206	217	216	218	220	225	220
2004	220	275	281	290	300	307	322	319	295	303	310	310
2005	310	340	341	320	340	329	320	320	315	315	315	315
2006	299	298	305	290	319	315	310	315	325	318	316	312
2007	314	315	365	378	390	394	362	418	429	423	414	471
2008	550	480	700	900	860	700	760	760	700	650	635	630
2009												
2010	407	307	307	302	308	307	357	309	308	308	308	308
2011	308	308	309	488	492	503	540	548	536	528	527	524
2012	532	582	458	490	380	408	437	442	440	439	437	433
2013	420	415	420	416	419	474	419	405	392	411	407	404
2014	350	350	350	345	345	356	381	411	410	408	394	394

Pour information, on a pris dans ce bulletin et pour ce produit, l'évolution des quantités importées et les prix CAF pendant vingt et deux ans..

Les prix CAF (Coût, Assurance et Fret) de la tonne métrique enregistrés au cours des trois dernières années (2012-2013-2014) se sont situés généralement entre environ 300 et 600 USD dont les plus bas sont situés en 2014. Ceci dénote un certain rabatement du prix de revient de la tonne métrique du riz importé dans notre pays.

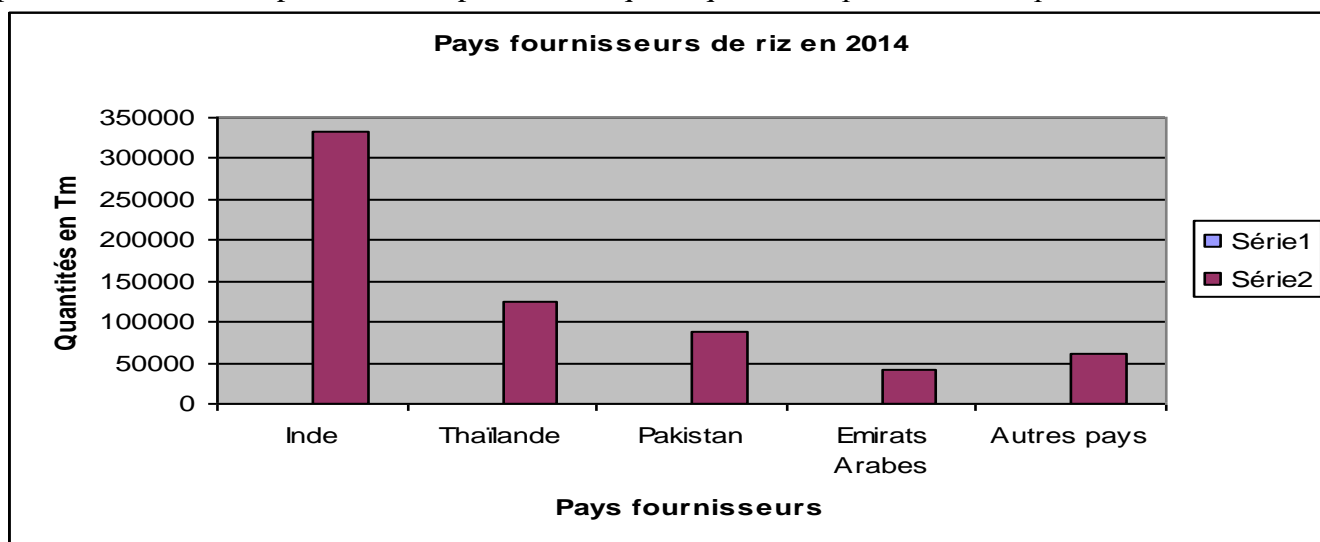


Principaux pays fournisseurs de riz (2014)

Principaux pays fournisseurs	Quantité (en tonnes)
1 INDE	332 748
2 THAILANDE	125 982
3 PAKISTAN	89 226
4 EMIRATS ARABES	40 528
5 AUTRES PAYS	60 232

Il faut retenir que les principaux pays fournisseurs de riz de notre pays pour l'année 2014 sont ceux- là cités plus haut.

Remarque importante: Une remarque très importante en rapport avec le riz étuvé. Il a été constaté au cours de cette année 2014, une importation massive du riz étuvé en provenance essentiellement de l'Inde (voir le tableau ci-dessus). Ce riz est très apprécié par nos populations par son goût et sa propreté. Par ces propriétés, il concurrence dangereusement notre riz local. Il est temps qu'on y prenne conscience en pensant à nos producteurs qui risquent d'en prendre un coup sérieux.



Flux transfrontaliers des produits vivriers au niveau de cinq frontières terrestres (*Postes de contrôle*)

Il est reconnu que la Guinée est un pays pourvoyeur de grandes variétés de produits agricoles en faveur des différents pays limitrophes (Mali, Sénégal, Guinée Bissau, Sierra Léone, Libéria, Gambie). Pour des raisons de recherche pour savoir ce qu'on fait de toutes ces quantités importées, la mission de contrôle des flux transfrontaliers s'était portée cette année 2014 sur cinq frontières terrestres pouvant servir de passage de nos produits. Il s'agit de: Koyama (Macenta), Nongoa (Guéckédou), Madina Oula (Kindia), Pamelap (Forékariah) et Sansalé (Boké)

Les résultats issus de ce contrôle en cette période, sont consignés dans le tableau ci-dessous :

No	Nature des	Quantités	Quantités	Destination	Provenance
----	------------	-----------	-----------	-------------	------------

	produits	importées (en tonnes)	exportées (en tonnes)		
1	Noix de cajou		20795	Guinée Bissau	
2	Gari		75	Guinée Bissau	
3	Huile de palme		960	Guinée Bissau	
4	Clou de girofle		735	Sierra Leone	
5	Arachide		747	Sierra Leone	
6	Oignon		139	Sierra Leone	
7	Rejets d'ananas		39	Sierra Leone	
1	Café	4			Sierra Leone
2	Banane	16			Sierra Leone
3	Cacao	6500			Sierra Leone
4	Cola	62			Sierra Leone

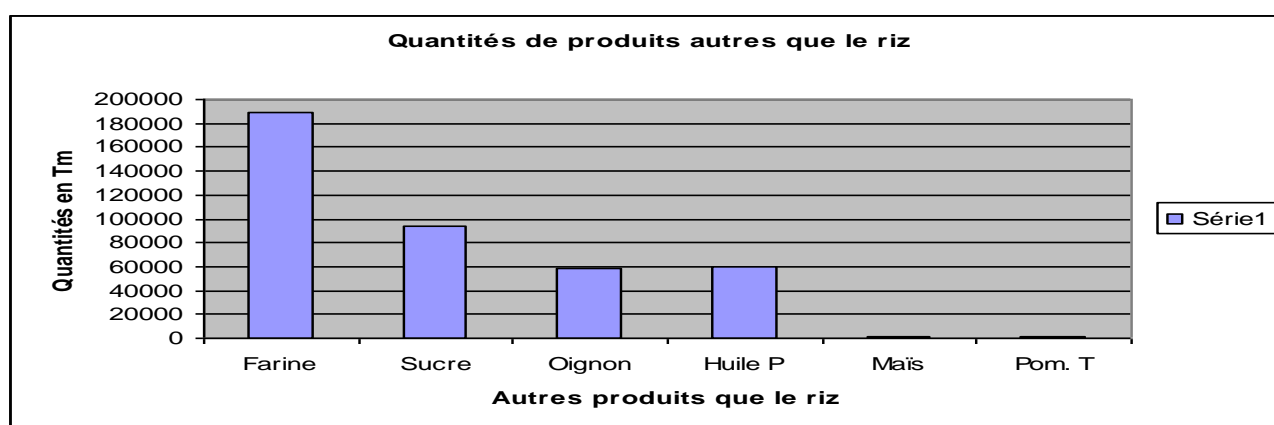
Comme ce tableau l'indique et par l'effet de la propagation de la fièvre à virus « Ebola », il n'y a pas eu beaucoup d'échanges de produits vivriers entre notre pays et les pays limitrophes à l'exception de la Sierra Leone et de la Guinée Bissau.

Quantités et valeurs des produits autres que le riz exprimées en valeurs douane (2014)

	Farine	Huile de palme	Maïs Semoule	Oignon	Pomme de t	Sucre
Volumes (t)	192999	70732	796	57042	656	168959
Valeurs (1000fg)	546 894 584	236 697 200	1 102 269	65 829 152	1922881	263 275 049

Ici les valeurs sont exprimées en milliers de FG

Source PAC - Douane



Source PAC

Dans ce tableau, les quantités sont exprimées en tonnes métriques (Tm).

Récapitulation - Produits importés en volumes

PRODUITS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Riz	53889	95010	110102	32929	41883	55381	30903	64385	88529	23646	26963	25096	648716
Farine	24130	15790	21748	17360	27637	24886	23120	1908	10885	20101	1181	4253	192999
Oignon	6341	5491	4428	4346	5537	1670	3293	3522	4704	7240	4759	5711	57042
Sucre	18491	24410	8298	12512	3143	9549	3728	23552	16423	22906	11358	14589	168959
Huile de P.	12265	2867	10423	1803	1401	11255	653	1358	8613	2895	12246	4953	70732
Pomme. T	0	0	0	61	63	0	34	0	0	61	282	155	656
Mais	146	0	228	0	0	196	0	165	0	0	0	61	796

□ **Principaux pays fournisseurs des autres produits autres que le riz (2014)**

Pomme de terre: , France, Pays Bas, Maroc

Oignon: Pays Bas, Chine, Maroc, Belgique.

Huile de palme: Singapour, Chine, Malaisie, Emirats Arabes, Turquie, Indonésie, Sierra Léone

Mais: Argentine, Emirats Arabes, Mali

Sucre: Brésil, Guatemala, France, Egypte, Emirats Arabes, Belgique, Chine, Uruguay, Liban

Farine: Maroc, Egypte, Pays Bas, Turquie, France, Belgique, Chine

Pour toute information complémentaire, s'adresser au
Bureau de Stratégie et de Développement
Ministère de l' Agriculture (Suivi des importations)
 Tél: 657 54 47 01/ 628 36 16 61
alphakab2005@yahoo.fr

mohamedsanoh223@yahoo.fr